

approuva un rapport de l'honorable conseil privé recommandant que, comme la Compagnie de chemin de fer interocéanique et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique du Canada ne voulaient pas s'unir, on donnât, au moyen d'une charte, l'existence légale à une compagnie formée en vertu de la 15^{me} section de l'acte concernant le chemin de fer du Pacifique canadien (35 Vic., chap. 71) pour la construction et la mise en opération du chemin de fer du Pacifique, et recommandant de plus que des négociations dans ce but fussent entamées avec certain gentlemen prêt à faire un marché à cette fin.

Le 5 février 1873, la charte fut signée par le gouverneur-général, en vertu de laquelle une compagnie ayant à sa tête sir Hugh Allan s'obligeait à construire le chemin de fer dans l'espace de 10 ans à partir du 20 juillet 1871, en considération de quoi elle devait recevoir une concession de terres de 50,000,000 acres et une subvention de \$30,000,000 payable de temps à autre par versements.

Le 13 mars 1873, le gouverneur-général, au moyen d'un message, communiqua à la chambre des communes qu'il avait accordé une charte à une association de capitalistes canadiens pour la construction du chemin de fer du Pacifique ; le dit message était accompagné de la correspondance et des documents relatifs au sujet et d'une communication du gouvernement exposant la futilité des efforts qui avaient été faits pour amener une amalgamation de la Compagnie du chemin de fer interocéanique du Canada et de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique du Canada.

Le 30 mars 1873, sir John A. Macdonald mit devant la chambre la correspondance se rapportant au plan de Kersteman pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien.

En conséquence d'une motion faite le 2 avril 1873 par l'hon Lucius Seth Huntington concernant le chemin de fer du Pacifique canadien et qui, entre autres choses, alléguait qu'il croyait qu'une entente était intervenue entre le gouvernement et des gentlemen nommés par lui, concernant le contrat pour la construction du dit chemin de fer, et qui fut repoussée, le très hon. sir John A. Macdonald, le 9 avril, proposa la formation d'un comité pour faire une enquête et un rapport sur les différents sujets mentionnés dans la motion de M. Huntington. La proposition fut adoptée.